

IDENTITÉ OCCUPATIONNELLE

Lorsqu'on se réfère à l'identité occupationnelle d'un individu, on considère tout ce qui forge ses croyances comme ses valeurs. Le terme est assez large et illustre les priorités du sujet lors du choix de ses activités. L'identité occupationnelle établit une ligne directrice de pensées propre à chacun. Selon Kielhofner (2002, cité par AQRP, 2006, p.11), la connaissance accrue de notre «système de valeurs» découle des expérimentations précédentes et façonne le futur. Une bonne conscience de notre identité occupationnelle englobe aussi le discernement de nos capacités ainsi que de nos limites. Celle-ci influence donc nos activités quotidiennes (« faire »), nos croyances entourant notre nature profonde (« être ») et la direction générale vers laquelle nous orientons notre avenir (« devenir ») (Wilcock, 1998). L'identité occupationnelle constitue l'essence même des activités significatives d'un patient. Lors des entrevues initiales où l'objectif poursuivi par l'ergothérapeute est «de comprendre l'histoire du client», celui-ci se familiarise indirectement avec son identité occupationnelle. Par le fait même, cette identité bien spécifique est plus que respectée lors des diverses interventions de l'ergothérapeute (Henry et Kramer, 2008, p.343). Pour ce qui est du cas de Valérie, nous pouvons relever plusieurs manifestations de sa propre identité occupationnelle. Premièrement, Valérie semble accorder une importance marquée aux loisirs et aux sorties entre amies. Effectivement, celle-ci occupe un emploi à temps partiel afin de financer elle-même ses temps libres. Cette dernière effectue encore des choix en ce sens et les a volontairement inclus à sa routine puisqu'elle travaille depuis son jeune âge. Deuxièmement, notre jeune étudiante de 19 ans semble posséder une échelle de valeurs priorisant avant tout ses études supérieures en droit. Au cégep, elle va même jusqu'à mettre de côté son équipe de meneuses de claques afin de prioriser l'école et de remonter sa moyenne scolaire. Son rêve d'étudier à Montréal fait partie intégrante de son essence, la poussant jusqu'à s'inscrire dans un programme de deuxième choix afin de, plus tard, pouvoir retenter sa chance. Un

concept-clé de l'identité occupationnelle est clairement présenté par cette motivation accrue. Valérie s'ajuste aux défis qui s'imposent et s'approche ainsi de plus en plus de son stade de bien-être (Kielhofner, 2008). Nous pouvons conclure que l'identité occupationnelle de Valérie valorise donc le divertissement ainsi que les hautes études en droit constituant par le fait même un grand rêve.

Références

- Henry, A. D., et Kramer, J. M. (2008). The interview process. Dans E.B. Crepeau, E. S. Cohn, et B.A.B. Schell (Eds.), *Willard and Spackman's occupational therapy* (11e ed., p. 343). Philadelphie. Lippincott Williams & Wilkins.
- Kielhofner, E. (2008). 4 Ed., *Model of human occupation* [version en ligne]. Repéré à books.google.ca
- L'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale. (2006). Volition et motivation en santé mentale. *Le partenaire*, 13(1), p.11.
- Wilcock, A.A. (1998). Reflexions on doing, being and becoming. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 65, 248-257.